

# REPRESSION OUTRE-MER

Le dernier jour du congrès de Montpellier, nous est parvenu du groupe réunionnais un télégramme nous annonçant la suspension des trois enseignants de l'école de l'Eperon à Saint-Paul (département de la Réunion). Nous avons réagi aussitôt auprès du vice-recteur et promis de plus amples informations que nous avons eu quelques difficultés à rassembler à cause de l'éloignement.

Jean et Claudette Saint-Marc enseignaient à l'école mixte de l'Eperon où ils appliquaient dans la mesure du possible les principes de la pédagogie Freinet. Ils militaient par ailleurs sur le plan politique pour l'émancipation des peuples d'outremer.

Le samedi 27 octobre 1973, ils trouvent leur école entièrement ravagée par le feu ; cet incendie n'est pas à inscrire dans la rubrique « faits divers » mais dans la liste des attentats politiques que connaissent les pays en lutte pour la décolonisation.

Même si l'on hésitait à prendre parti dans ces affrontements politiques, pourrait-on admettre sans indignation que les enfants les plus déshérités subissent très directement les représailles de certains qui prétendent incarner la « présence française » ? Les auteurs de l'attentat voulaient probablement intimider la population et atteindre directement les enseignants de l'Eperon, en fait ils ont non seulement ravagé les locaux, anéanti le matériel standard mais aussi les travaux des enfants et le matériel pédagogique réuni au cours des années par les enseignants, avec leurs propres deniers (505 000 F C.F.A., soit environ 1 million d'A.F.) et au prix d'un patient travail. Il suffit d'imaginer ce que représenterait pour chacune de nos classes un tel attentat pour comprendre les sentiments de nos camarades.

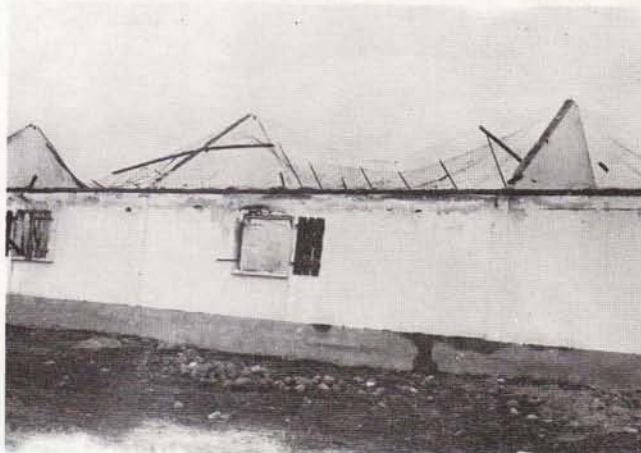
L'administration signala aussitôt qu'elle ne pourrait rembourser le matériel acheté personnellement par les enseignants mais s'engagea à faire remettre les locaux en état de fonctionner dès la rentrée de mars, après les vacances de l'été austral. Et la délégation spéciale de la commune avait fourni du mobilier neuf.

La nouvelle municipalité fit preuve d'une mauvaise volonté évidente, allant jusqu'à remplacer par du mobilier délabré et insuffisant celui qui avait déjà été installé.

A la rentrée les enseignants informèrent les parents qu'ils refusaient de laisser croire qu'on pouvait travailler dans ces conditions déplorables. Les parents d'élèves se constituèrent en association et proposèrent aux autorités un plan de remise en état progressive des locaux dont la première tranche devait être réalisée



Juin 1973



26 octobre 1973



sans délai. La section départementale du S.N.I. apporta son soutien à leur revendication.

Comme, le 18 mars, aucune réponse ne leur avait été donnée par l'administration ni la sous-préfecture, ils engagèrent une grève scolaire de protestation.

Les trois enseignants de l'école, car le directeur M. Phaure s'était associé à ses deux adjoints, annoncèrent qu'ils entameraient une grève de la faim la semaine suivante le 25 mars si aucune solution n'était apportée à cette intolérable situation. Ils furent reçus le 20 mars par le vice-recteur et n'obtinrent que des menaces en réponse à leurs demandes. Dès le 22, fut prise une mesure de suspension à l'encontre des trois enseignants et le lendemain des camions arrivèrent à l'Eperon non pour amener les ouvriers chargés des réparations, ni le matériel indispensable au fonctionnement, mais des militaires chargés de « maintenir l'ordre ».

Du fait de l'éloignement nous manquons encore d'éléments nouveaux, nous savons que notre délégué départemental Alain Gaba s'est vu infliger un blâme pour « dérogations à l'obligation de réserve », parce qu'il avait, dans une lettre ouverte, critiqué l'attitude de l'administration.

En plus des interventions syndicales que nous appuyons, nous serons sans doute conduits à mener d'autres actions mais nous tenons à dénoncer un état de fait scandaleux qui fait de l'école la cible des agressions de représailles et à condamner les abus de pouvoir d'une administration complice des forces d'oppression.

M. BARRE



23 mars 1974

